



Formalités d'arrivée :

Vous avez réservé un hébergement en juillet-août :

Vous êtes invités, avec tous les membres de votre location, à vous présenter à **partir de 16h** à la réception du camping afin de finaliser les derniers documents nécessaires (la caution et le solde du logement doivent être impérativement envoyés avant votre arrivée) au séjour. Vous pourrez ainsi récupérer vos bracelets pour l'accès au camping et également, si vous le souhaitez, vos tickets ou Pass pour le parc.

Pour les arrivées tardives après 19h, la présence d'une personne d'accueil est assurée jusqu'à 22h30 dans notre restaurant et salle de spectacles L'Expo (touche à la réception du camping). Attention, les formalités administratives et caution bancaire doivent être impérativement réglées avant votre arrivée.

Vous avez réservé un hébergement hors juillet-août

Nous sommes plus souples sur les arrivées. Si vous nous appelez **la veille** de votre arrivée nous pourrions vous dire si le logement peut être prêt pour une arrivée en fin de matinée ou début d'après-midi au lieu de 16 heures.

Pour les arrivées tardives après 18h, nous avons un moyen simple mis en place afin que vous puissiez récupérer votre clé d'hébergement. Attention, les formalités administratives et caution bancaire doivent être impérativement réglées avant votre arrivée. Pour programmer votre arrivée tardive il vous suffira de nous contacter la veille ou le jour de votre arrivée afin que nous fassions les dernières démarches (vérification du dossier et le code pour la barrière)

Informations pratiques :

Dans les hébergements sont fournis :

Oreillers et couettes (sauf cabane de pêcheur), éponge, serpillière.

Un récapitulatif du matériel dans l'hébergement est présent sur le descriptif de l'hébergement sur notre site internet.

A vous de prévoir :

Draps, taies d'oreillers, housse de couette, serviette et linge de maison (sauf si vous avez pris des options lits faits ou location de linge de toilettes au préalable)



Attention, afin de respecter le calme et la sérénité des campeurs aucun véhicule ne pourra rentrer dans le camping après 22h30. Vous devrez stationner sur le parking à l'entrée et aller jusque votre hébergement à pied.

Rappel : Pour des raisons de savoir-vivre, entre 22h30 et 7h, nous demandons le calme dans le camping, aucun véhicule n'est donc autorisé à circuler. Nous vous demandons également de faire attention aux bruits ou autres nuisances (musique et repas tardif interdit) après 23h.



Formalités de départ :

Votre départ s'effectuera entre 9h et 10h (à partir de 8h30 en juillet-août)

Les logements doivent être impérativement rendus avant **10h dernier délai** en haute saison (Juillet-Août) sinon un forfait équivalent à celui du ménage de 70€ sera retiré de votre caution.

Le reste de l'année, **en demandant impérativement au préalable à la réception** et si vous avez la chance que votre hébergement ne soit pas reloué, il est possible de garder le logement jusqu'à 12h. Si aucune autorisation n'a été donnée par la réception, un forfait équivalent à celui du ménage de 70€ sera retiré sur votre caution.

Après nettoyage de votre hébergement, quand vous serez prêt pour le départ, merci de sortir votre véhicule et de regagner la réception du camping. Une personne de l'équipe du Camping de la Récré passera ensuite dans votre logement pour effectuer l'état des lieux. Votre présence dans le mobil-home avec la personne en charge de l'état des lieux n'est pas nécessaire.

Quelques points d'attention :

- Vaisselle propre, séchée et rangée (torchon et liquide vaisselle non fournis dans l'hébergement)
- Sol propre, lavé (serpillière)
- Frigo propre sur position 1
- Micro-onde nettoyé et ouvert
- Une attention particulière sera à apporter pour que les toilettes et salle de bain soient propres

Toute détérioration ou casse sera facturée.



Merci de laisser nos équipes s'occuper des alèses plastiques sur les lits

Rappel : Pour des raisons de savoir-vivre, entre 22h30 et 7h, nous demandons le calme dans le camping, aucun véhicule n'est donc autorisé à circuler. Nous vous demandons également de faire attention aux bruits ou autres nuisances (musique et repas tardif interdit) après 23h.